



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGÉSR

**INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE**

PNF

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

**ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES
À LA PERSONNE (ASSP)**

29 mars 2022

ACCUEIL

Sabine CAROTTI – IGESR

Les éléments de contexte de la rénovation

Certification professionnelle et blocs de compétences

Code du travail, Article L6113-1

Modifié par Ordonnance n°2019-861 du 21 août 2019 - art. 1

Création LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

Un répertoire national des certifications professionnelles est établi et actualisé par l'institution nationale dénommée France compétences mentionnée à l'article L. 6123-5.

Les certifications professionnelles enregistrées dans le répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises **nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.**

Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité. La classification par niveau de qualification est établie selon un cadre national des certifications professionnelles défini par décret qui détermine les critères de gradation des compétences au regard des emplois et des correspondances possibles avec les certifications des Etats appartenant à l'Union européenne.

Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, **ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.**

Certification
professionnelle :
inscription au RNCP

Principe : activités
professionnelles

Le cadre : les
référentiels

Blocs de
compétences

Déroulement de l'après-midi

- Les évolutions du secteur professionnel
- Résultats des enquêtes et des entretiens
- Les évolutions du référentiel d'activités professionnelles
- Présentation des référentiels de compétences et d'évaluation
- Conclusion

Les évolutions du secteur professionnel

Sylvie Thiais, conseillère pédagogique nationale, sous-direction des ressources humaines du système de santé

Florence Talbi, directrice de l'EHPAD La Chocolatière - Noisiel et de l'EHPAD de Dammartin-en-Goële (Seine et Marne)



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EVOLUTION DES FORMATIONS PREPARANT AUX DIPLOMES D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) ET D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (DEAP)

Direction générale
de l'offre de soins

*29/03/22 – Intervention au séminaire sur la rénovation du baccalauréat ASSP
organisé par le MENJS*

SOMMAIRE

- ❖ **CONTEXTE ET ENJEUX DES REINGENIERIES DES FORMATIONS AS AP**
- ❖ **TEXTES REGLEMENTAIRES**
- ❖ **REINGENIERIES DES FORMATIONS**
- ❖ **REFERENTIELS DE FORMATION**
- ❖ **EQUIVALENCES ENTRE CERTIFICATIONS**
- ❖ **MODALITES D'EVALUATION**
- ❖ **DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE**

CONTEXTE ET ENJEUX

Une impulsion nouvelle dans la stratégie
de transformation du système de santé (STSS)

Missions et compétences

Tenir compte des évolutions de
l'exercice

**Formation initiale et
continue**

Adapter la formation

**Parcours
professionnels**

Diversifier l'exercice

Un enjeu particulier,
le grand-âge et l'autonomie

- valoriser l'exercice
- renforcer les compétences
- décroisonner l'exercice



CONTEXTE ET ENJEUX

Poursuivre la modernisation
de notre système de santé pour les
Français

PILIER 1

TRANSFORMER LES MÉTIERS ET REVALORISER CEUX QUI SOIGNENT

**Travaux sur les statuts /
métiers et revalorisations**
Renforcer l'attractivité

**Augmentation des
capacités de formation**
Adapter le flux

**Recrutement de
15 000 soignants**
Diversifier l'exercice

Dans un contexte hospitalier
Face à une crise sanitaire

- la question des métiers
 - des carrières
 - de la revalorisation

CONTEXTE ET ENJEUX

Rapport LIBAULT : mars 2019

Concertation grand âge et autonomie

Le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait d'environ 200 000 personnes (+15 %) entre 2015 et 2030 selon le scénario bas, de 320 000 (+25 %) selon le scénario intermédiaire et de 410 000 (+33 %) selon le scénario haut (DREES)

Besoin d'une augmentation de 20% ETP travaillant auprès des personnes âgées d'ici 2030 en raison de l'évolution démographique



**Les enjeux liés aux métiers du Grand âge une
priorité**

AS
(1)

CONTEXTE ET ENJEUX

Rapport EI KHOMRI, Grand âge et autonomie, octobre 2019
Renforcer l'attractivité des métiers du grand âge

- Assurer de meilleures conditions d'emploi et de rémunération
- Donner une priorité forte à la réduction de la sinistralité et à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- **Moderniser les formations et changer l'image des métiers**
- Innover pour transformer les organisations
- Garantir la mobilisation et la coordination des acteurs et des financements au niveau national et dans les territoires



Agir sur la sélection et le contenu des formations
Gratuité de la formation

AS
(2)

CONTEXTE ET ENJEUX

Mission LAFORCADE

Coordination nationale du plan des métiers du grand âge

Fluidifier et diversifier les voies d'accès aux métiers de l'accompagnement des personnes dépendantes, sécuriser la réussite des parcours de formation, de prévenir les ruptures, et renforcer les embauches



- **Développer l'apprentissage**
- **Simplification du régime des autorisations**
- **Simplification à l'entrée en formation**

AS
(3)

Développement de l'apprentissage



**Formation par
apprentissage ajoutée
aux missions des
IFAS IFAP**



**Suppression des
apprentis dans la
capacité d'accueil**



**Accès directe en
formation**

RAPPEL DU CONTEXTE ET DES ENJEUX

1000

Les 1 000 premiers jours

Là où tout commence

Une nouvelle politique publique et une nouvelle approche du soutien à la parentalité

Une importance décisive des 1000 premiers jours de la vie, tant pour les parents que les enfants.



La place essentielle de l'auxiliaire de puériculture parmi les professionnels de la petite enfance engagés dans cette démarche

AP

CONTEXTE ET ENJEUX

Quelques chiffres

AS

478 IFAS en 2020

Candidats à la sélection d'entrée: + 24 % entre 2019 à 2020

Inscrits en formation : + 10,6 % de 2010 à 2020 (24 686 vs 27 307)
après une baisse entre 2016 et 2019
puis augmentation de 2019 à 2020

Nombre de diplômés stable

Source DREES

CONTEXTE ET ENJEUX

Quelques chiffres



Plan de relance dans le cadre du Ségur de la santé

Création de 6 600 places au total en formation
préparant au diplôme d'Etat d'aide-soignant
pour les années 2021 - 2022

RAPPEL DU CONTEXTE ET ENJEUX

Quelques chiffres



142 IFAP en 2020

De 2010 à 2020 :

Augmentation du nombre d'inscrits en formation AP de 40 %
(4 599 vs 6 439)

Augmentation du nombre de diplômés de 39%
(3 664 vs 5 089 dont 28% de VAE)

Source DREES

TEXTES REGLEMENTAIRES

Sur la sélection d'entrée en formation

- Arrêté du 7/4/2020 modifié par arrêté du 12/4/2020 modalités d'admission aux formations DEAS DEAP
- *Suppression du concours*
- *Des accès directs en formation*
- *Gratuité de la sélection*

Sur l'évolution des formations AS AP

- Arrêté du 10/06/2021 formation DEAS et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Arrêté du 10/06/2021 formation DEAP

Sur l'élargissement des activités réalisées par les AS et AP

- Décret n° 2021-980 du 23/07/2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé

REINGENIERIE DES FORMATIONS

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE STRUCTUREE EN BLOCS DE COMPETENCES

***LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir
son avenir professionnel (1) – extrait de l'article 31***

« Les certifications professionnelles sont constituées de **blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences** contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être **évaluées et validées** »

REINGENIERIE DES FORMATIONS

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE STRUCTUREE EN BLOC DE COMPETENCES

Des blocs de compétence peuvent être communs à des certifications différentes

Faciliter les parcours de formation

REINGENIERIE DES FORMATIONS

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE STRUCTUREE EN BLOC DE COMPETENCES

Elaboration du référentiel d'activités compétences (RAC)

Structuration en blocs de compétences

Elaboration du référentiel de formation, modules, organisation pédagogique de la formation théorique et clinique, modalités d'évaluation et de validation

Missions et compétences

Objectif : Tenir compte des évolutions de l'exercice et adapter les formations des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture aux enjeux de santé pour renforcer leurs compétences et sécuriser leurs exercices

1- Actualiser les Référentiels Activités Compétences (RAC) des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture sur la base :

- des travaux réalisés en 2017
- des engagements ministériels
- des évolutions technologiques de la prise en soins avec des spécificités métiers
 - prévention de la perte d'autonomie et du repérage des fragilités de l'avancée en âge
 - accompagnement et inclusion des enfants montrant des anomalies de la trajectoire neuro-développementale

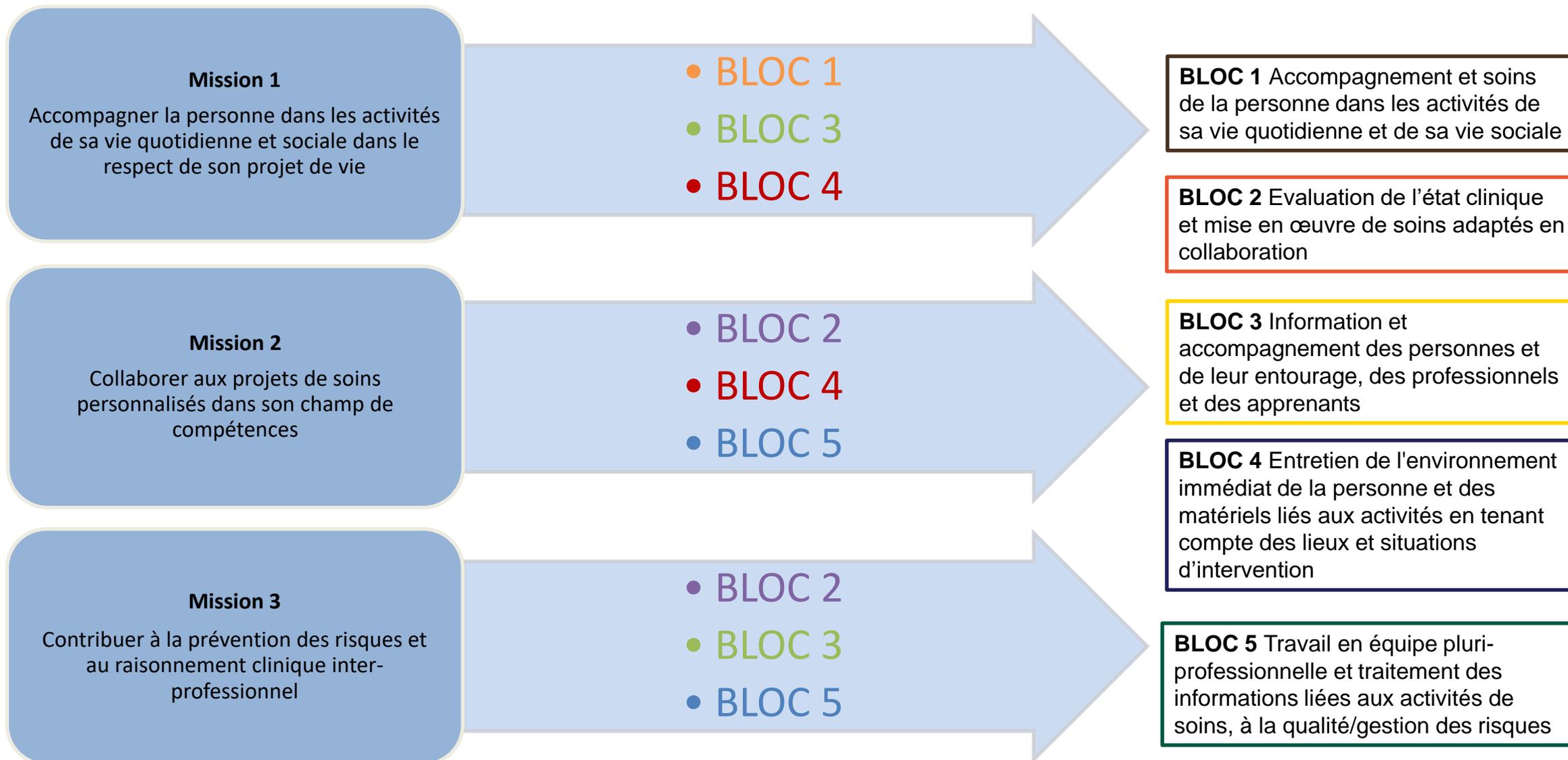
2- Construire les référentiels selon la méthodologie des blocs de compétences qui favorise les parcours professionnels facilitant les reconversions

3- Réinterroger la collaboration entre infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture par une actualisation des actes professionnels des infirmiers

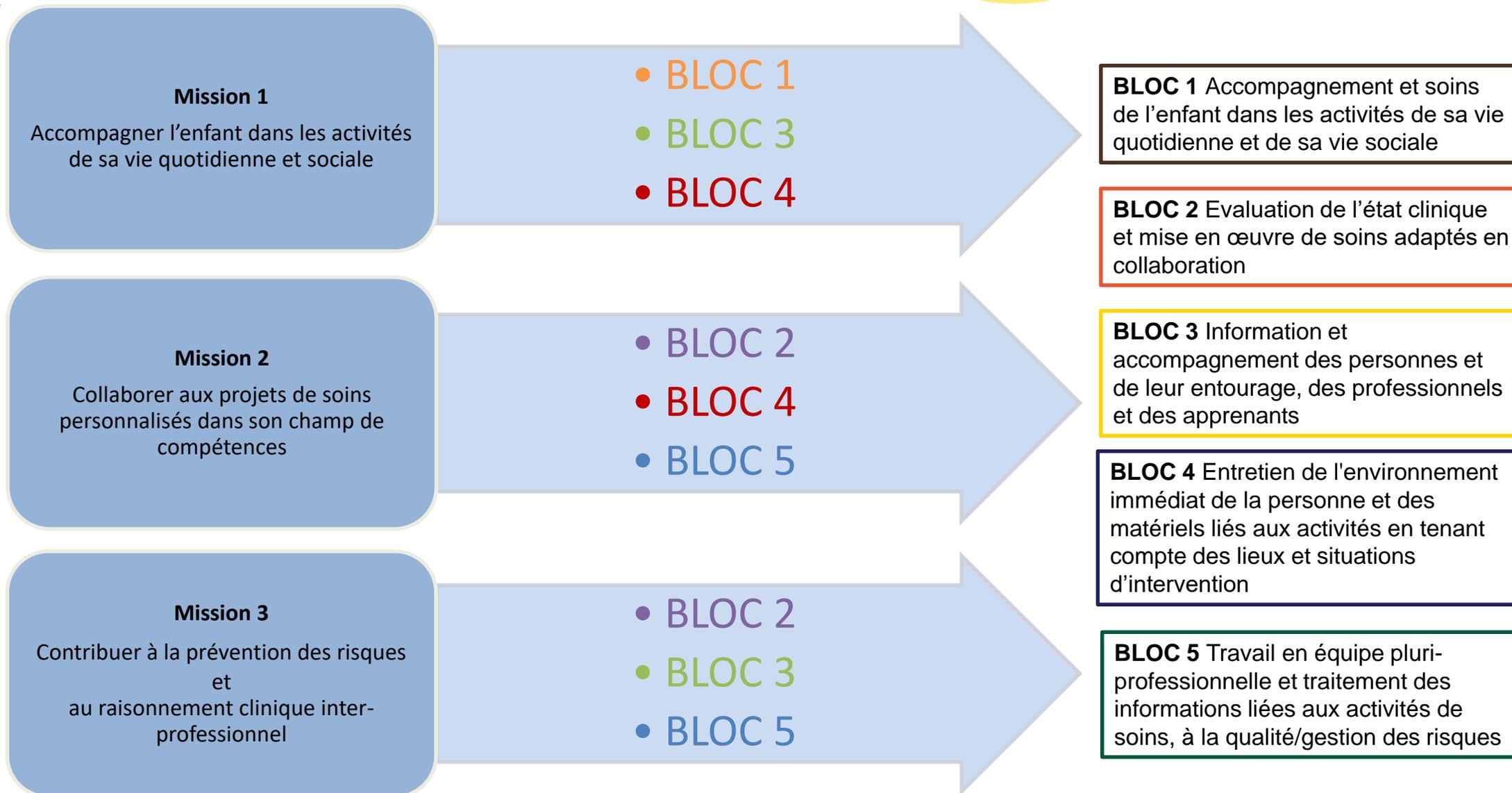
Les 3 missions

AS

Direction générale de l'offre de soins



Les 3 missions



Domaines d'activités	Activités
<p>DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités</p>	<p>1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités</p> <p>2 – identification des risques lors de l’accompagnement de la personne et mise en œuvre d’actions de prévention adéquates</p>
<p>DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques</p>	<p>3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé</p> <p>4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques</p> <p>5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de manutention</p>
<p>DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p>	<p>6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage</p> <p>7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels</p>
<p>DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention</p>	<p>8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p> <p>9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
<p>DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</p>	<p>10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</p> <p>11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques</p>

Blocs de compétences	Compétences
<p>Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p>	<p>1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>
<p>Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p>	<p>3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <p>4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention</p>
<p>Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p>	<p>6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <p>7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p>
<p>Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</p>	<p>8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
<p>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</p>	<p>10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p> <p>11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</p>

Domaines d'activités	Activités
DA1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités 2 - identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé 4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques 5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de manutention
DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage 7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention	8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités	10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités 11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	<p>1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>1bis - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe</p> <p>2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	<p>3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <p>4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention</p>
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<p>6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <p>7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p>
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	<p>8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques	<p>10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p>
	<p>11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</p>

LES REFERENTIELS DE FORMATION

DISPOSITIONS GENERALES COMMUNES AUX 2 FORMATIONS

- Niveau de qualification : 4
- Durée de la formation : 44 semaines soit 1 540h
- Répartition égale entre le volume d'enseignement théorique et clinique : 22 semaines pour chacun et 770h :
- 10 modules de formation théorique et pratique
- 4 périodes de stage : 3 stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines
- Modalités d'évaluation des compétences basées sur des études de situation réalisées soit en pratique simulée, soit en stage
- Formation peut être organisée à distance (70% des cours théoriques)

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCE POUR UN MEILLEUR SUIVI DES ELEVES

- Un module de 35h « Accompagnement Pédagogique Individualisé » (API) en début de formation.
- Un module de 35h de Travaux Personnels Guidés (TPG) le long de la formation
- Un suivi pédagogique individualisé : 7h
- Un Portfolio comme outil de suivi pour l'élève

STRUCTURE DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Des modules spécifiques du cœur métier de l'AS ou de l'AP :

Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS ou AP) (147h)

Module 1 bis – Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Module spécifique AP) (28h)

Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS ou AP) (21H)

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS ou AP) (77H)

Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS 182h / Module spécifique AP 154h)

Des modules communs :

Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35h)

Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70h)

Module 7 – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21h)

Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35H)

Module 9 – Traitement des informations (35H)

Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

Trois périodes de 5 semaines chacune : pour permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :

Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie

Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences

Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Dans différents contextes :

Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigue

Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé

Les 5 blocs de compétences sont abordés.

Une période spécifique de 7 semaines :

Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences **afin de valider l'ensemble des blocs de compétences**

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

Trois périodes de 5 semaines chacune : pour permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :

Mission 1 : Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale

Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences

Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Dans différents contextes :

Prise en soins d'enfants présentant une altération de leur état de santé physique et/ou mentale, soit stabilisée, soit en phase aiguë

Prise en soins d'enfants dans leur vie quotidienne

Les 5 blocs de compétences sont abordés.

Une période spécifique de 7 semaines :

Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences **afin de valider l'ensemble des blocs de compétences**

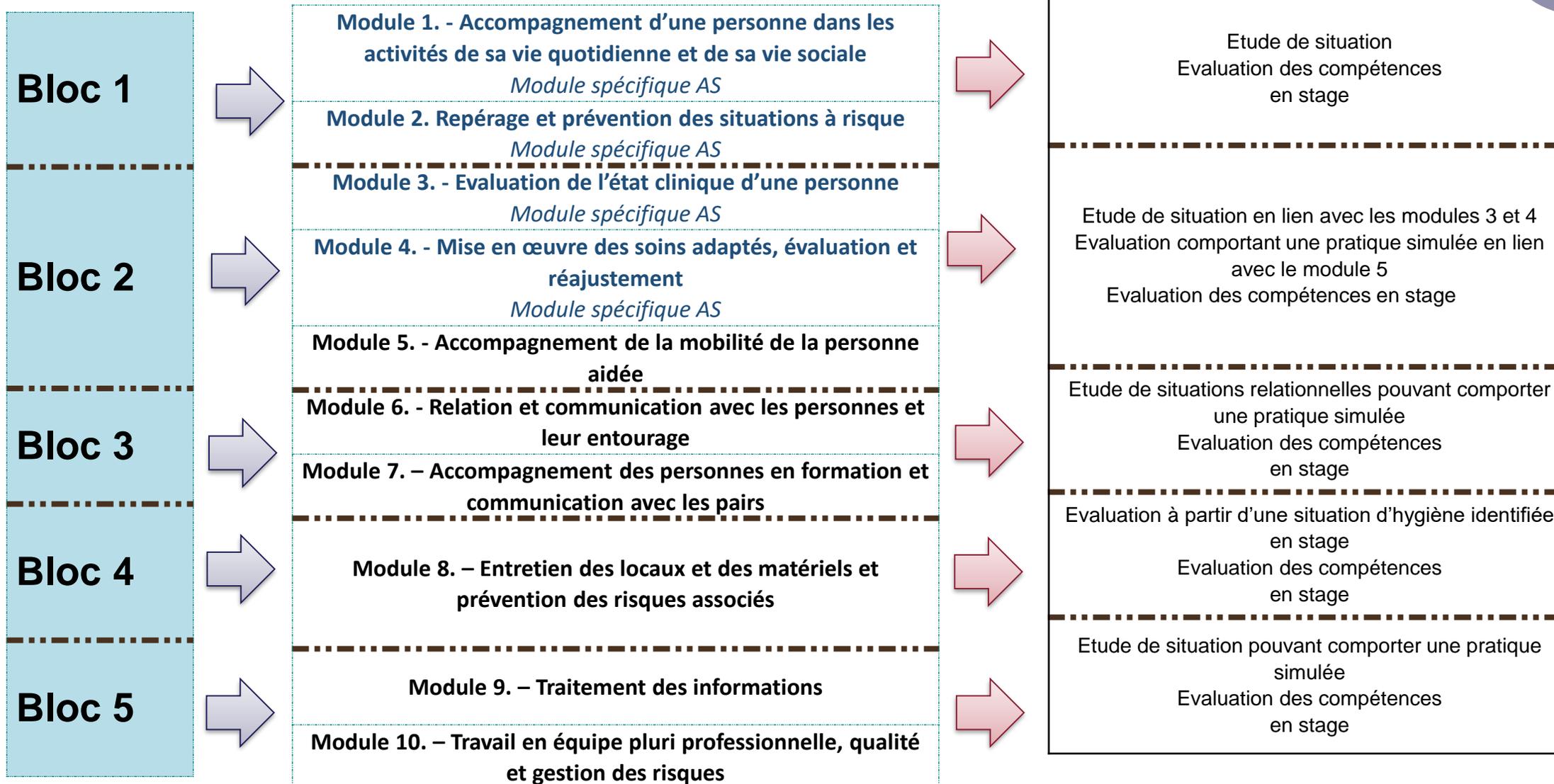
Au moins une période clinique doit être effectuée auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.

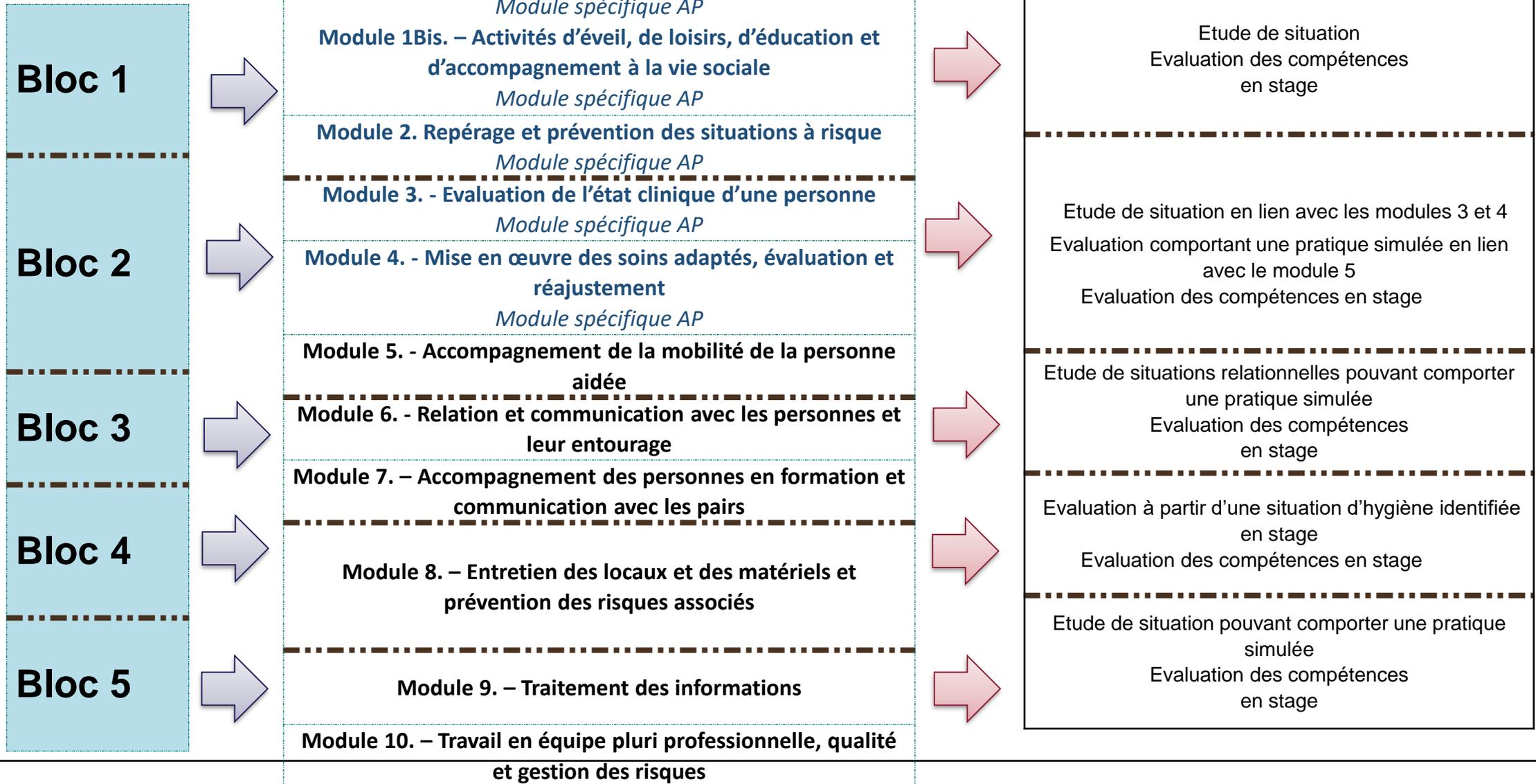
Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

LES EVALUATIONS DURANT LA FORMATION

ARTICULATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES ET DE LEUR ÉVALUATION

AS





EQUIVALENCES ENTRE CERTIFICATIONS

Les principes retenus pour définir les équivalences entre certifications et les allègements ou dispenses de formation, vers le DEAS et le DEAP (*passerelles*)

POUR DÉFINIR LES ÉQUIVALENCES ENTRE CERTIFICATIONS ET LES ALLÈGEMENTS OU DISPENSES DE FORMATION, VERS LE DEAS ET LE DEAP (PASSERELLES) :

UNE DOUBLE APPROCHE : PAR COMPÉTENCE ET PAR MODULE DE FORMATION

Comparaison entre les référentiels de compétences et les critères d'évaluation des compétences des deux certifications concernées :

Proposition d'équivalences *lorsque les compétences et critères sont équivalents* avec deux possibilités :

- Equivalences entre blocs de compétences
- Equivalences entre compétences au sein d'un bloc

Comparaison entre les référentiels de formation des deux certifications concernées :

Proposition d'allègement, voire de dispense, de formation *lorsque certains éléments de compétences sont présents et d'autres sont absents ou lorsque les compétences sont proches mais dans un contexte d'exercice du métier différent*

Impacts sur le parcours de formation de l'élève

1. Equivalences :

1.1 - Equivalences entre blocs de compétences

Le bloc validé pour une certification permet d'acquérir le bloc de l'autre certification **sans formation ni évaluation**

1.2 - Equivalences entre compétences au sein d'un bloc

Une compétence validée pour une certification permet d'acquérir la compétence de l'autre certification **sans formation ni évaluation de ladite compétence au sein du bloc ; les autres compétences absentes du bloc restent évaluées**

2 - Allègement ou dispense de formation :

L'allègement ou la dispense de formation vise un module de formation donné

Le candidat suit une formation uniquement sur les connaissances manquantes (durée définie) mais **doit être évalué sur l'ensemble du bloc de compétences** avec les modalités d'évaluation prévues pour le bloc.

Cette évaluation permet d'apprécier si le candidat est capable d'utiliser les connaissances acquises dans une situation relevant du métier visé.

Certifications ouvrant droit à des équivalences et/ou des allègements / dispenses de formation vers le DEAS et le DEAP ...

Personnes titulaires des titres ou diplômes suivants :

- le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture / d'aide-soignant ;
- le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
- le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- le titre professionnel d'agent de service médico-social ;

et pour le DEAP : le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

... conduisant à des **parcours de formation individualisés**

Un tableau annexé aux arrêtés présente les modalités retenues pour chaque diplôme ; les contenus de formation sont également définis au niveau national.

Certifications ouvrant droit à des équivalences et/ou des allègements / dispenses de formation vers le DEAS et le DEAP ...

Personnes titulaires des titres ou diplômes suivants :

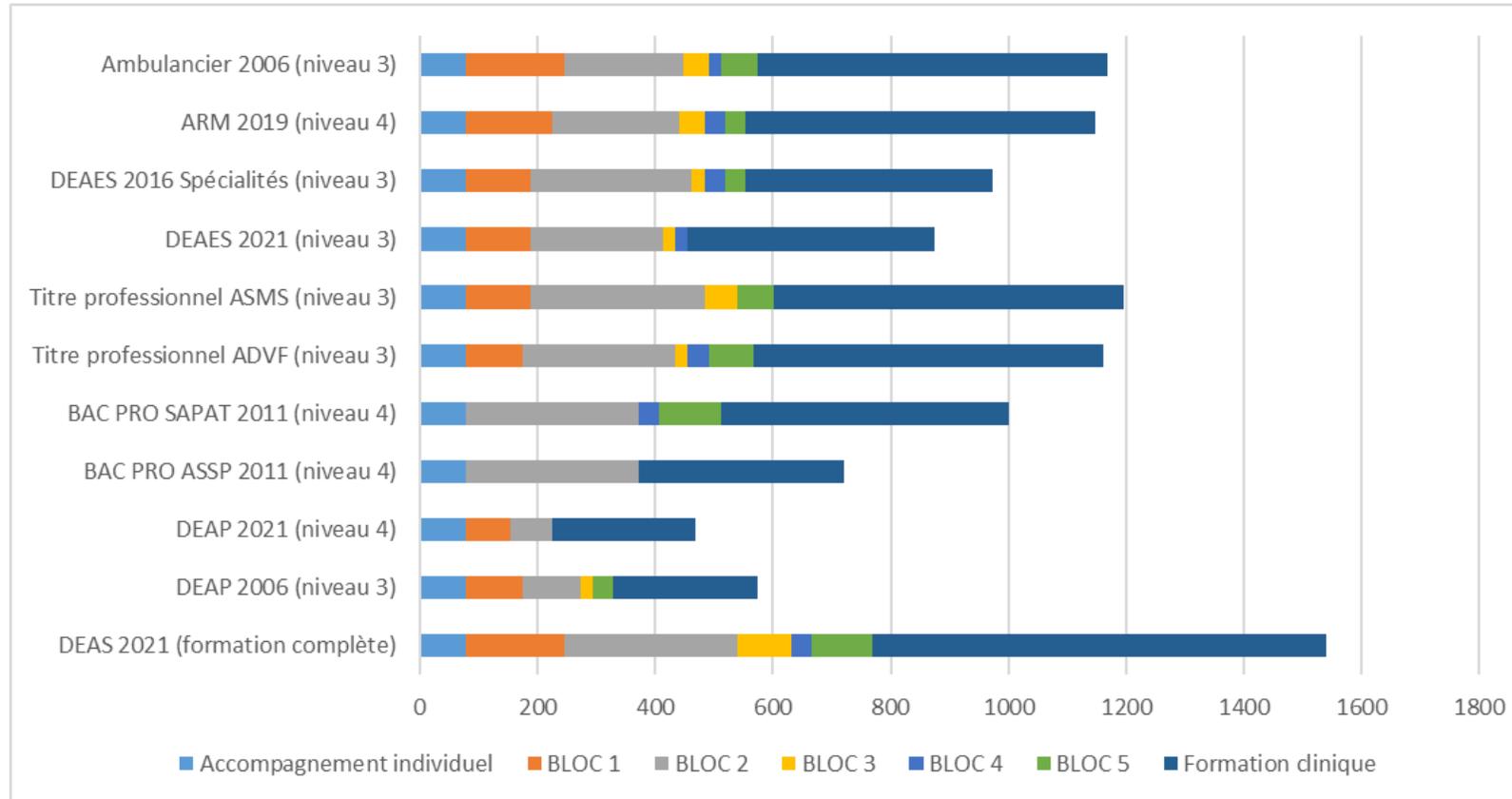
- le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture / d'aide-soignant ;
- le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
- le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- le titre professionnel d'agent de service médico-social ;

et pour le DEAP : le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

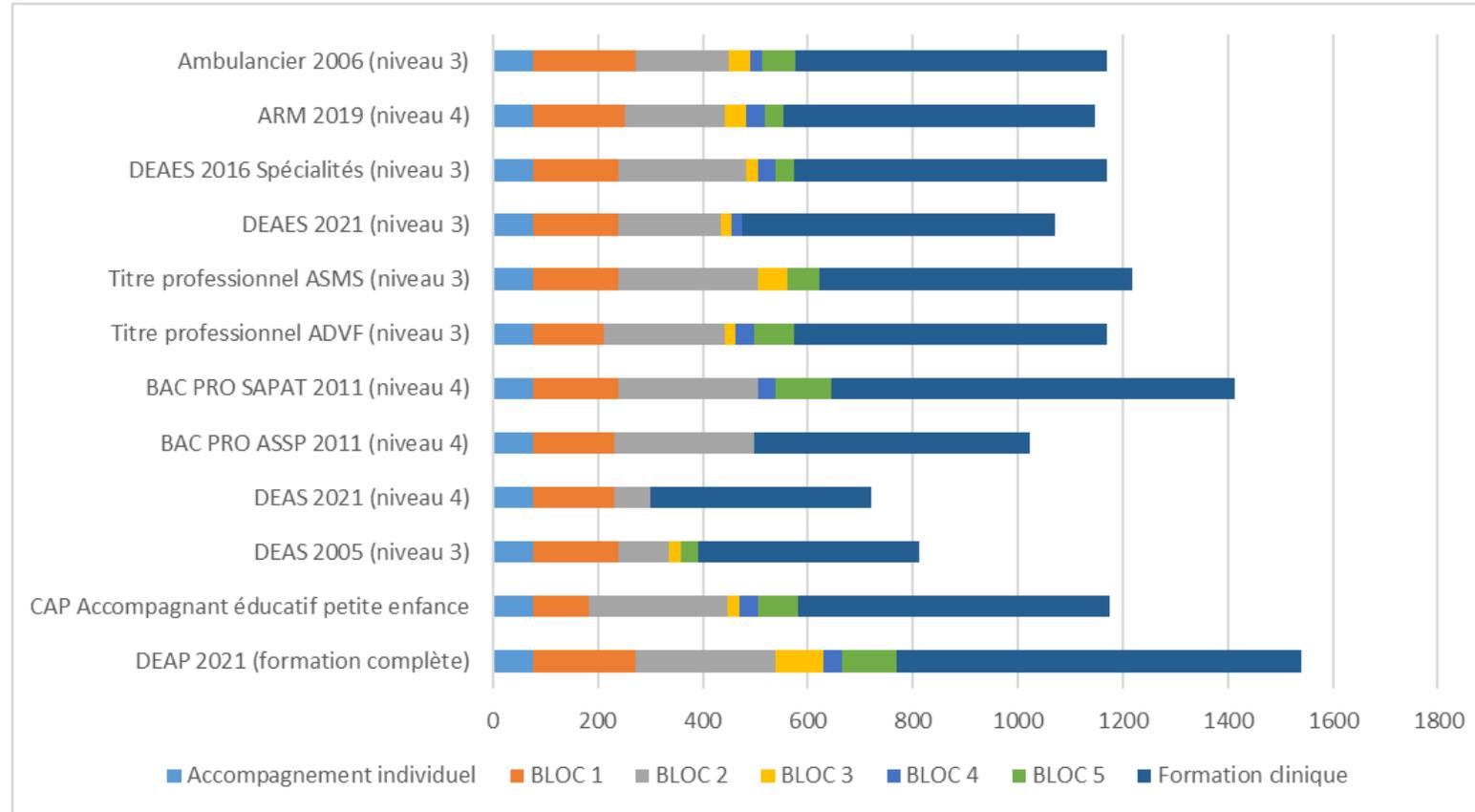
... conduisant à des parcours de formation individualisés

Un tableau annexé aux arrêtés présente les modalités retenues pour chaque diplôme ; les contenus de formation sont également définis au niveau national.

Durée de la formation permettant l'accès au DEAS pour différents diplômes d'origine



Durée de la formation permettant l'accès au DEAP pour différents diplômes d'origine



BAC ASSP et formation préparant au DEAS

	DEAS	Bac pro ASSP 2011	
Durée formation théorique en semaines	22	10,6	Equivalence totale des blocs de compétences : 1-3- 4-5 Pas de dispenses du bloc 2
Durée formation pratiques en semaines	22	10	Pas de dispenses des API : 35 h SPI : 7 h TPG : 35 h
Durée formation totale en heure	1540 h	721 h soit 46,8%	

BAC ASSP et formation préparant au DEAP

	DEAS	Bac pro ASSP 2011	
Durée formation théorique en semaines	22	14,2	<p>Equivalence totale des blocs de compétences : 3- 4-5</p> <p>Allègement des modules 1 et 2 du bloc 1</p>
Durée formation pratiques en semaines	22	15	<p>Pas de dispenses du bloc 2</p> <p>Pas de dispenses des API : 35 h SPI : 7 h TPG : 35 h</p>
Durée formation totale en heure	1540 h	1022 h soit 66,3%	

Florence TALBI Directrice

d'une direction commune d'EHPAD PUBLICS Autonomes
en Ile-de-France



Plan de présentation

I- Données actuelles

II- L'EHPAD d'aujourd'hui

III- Les attendus

IV- Conclusion



I- Données actuelles

L'Existant

1

- L'allongement de la vie: Espérance de vie 85,3 pour les femmes 79,3 pour les hommes (En 2021 selon l'Insee)

Une population vieillissante

- L'espérance de vie en bonne santé après 65 ans progresse en France, liée aux différentes politiques publiques de prévention (Etude de la DRESS)
- Le maintien à domicile est encouragé grâce au déploiement d'une vaste offre de services (Portage de repas, soins infirmiers SSIAD, aide à domicile)

L'Existant

2

- Avant un hébergement permanent en établissement des offres sont proposées: résidence services, accueil de jour, hébergement temporaire
- De nouvelles formules innovantes apparaissent (colocation, appartement partagé avec les services d'une gouvernante)
- Les difficultés majeures du maintien à domicile, la prise de risques quotidienne (dénutrition, chute, abus de confiance, insécurité...)

- L'évolution de la pathologie, la PERTE (marche, continence, cognitive)
- L'avancée en âge: des aidants épuisés, la crainte des proches éloignés
- Une entrée en EHPAD *in extremis* avec des pathologies "lourdes"
tranche d'âge la plus représentée 90-94 ans

II- L'EHPAD d'aujourd'hui

EHPAD en 2022

Un lieu de vie MAIS en pleine mutation

- Le facteur déclenchant: Une pandémie liée à un virus de la famille des coronavirus

Certains établissements ont enregistré de très nombreux décès en 2020

- Une mise à niveau nécessaire (en terme hygiène, process, marche en avant, filière propre/sale à respecter scrupuleusement)

un lieu de vie peu médicalisé mais qui évolue rapidement par la signature de conventions (Hôpitaux de proximité, Infirmière Mobile d'Hygiène (IMH), soutien de l'ARS)

Un lieu de vie MAIS très particulier

- Une population cachée de l'espace public car très âgée, abîmée par le temps

(Besoin d'un professionnel avec des compétences techniques, savoir-faire)

- Une Durée Moyenne de Séjour (**DMS**) 3 ans et demi
- Des liens vont se créer, un Projet de Vie Individualisé (PVI) va être rédigé

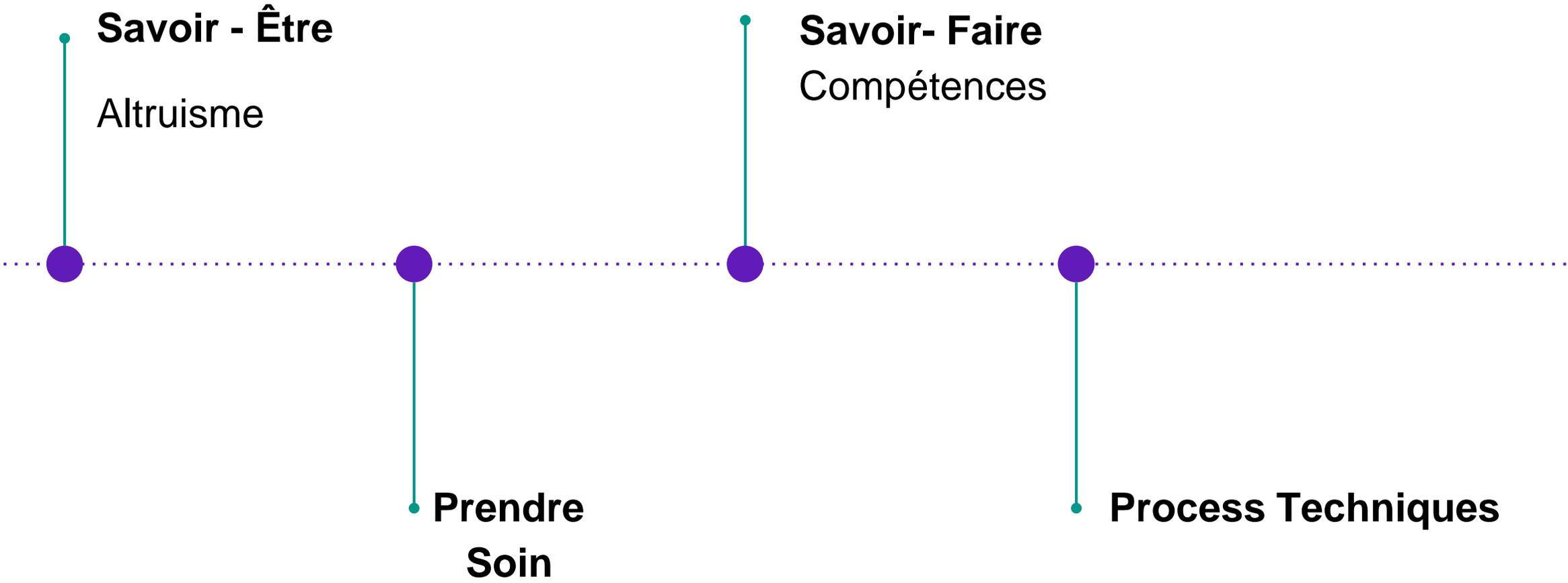
(Besoin d'un professionnel avec un savoir-être)

III- Les attendus

BAC Pro ASSP

aujourd'hui

Les Attendus en établissement



Savoir-Être

Altruisme

“Le Bonjour”

Le sourire

Respect

Le vouvoiement

Bienveillance

La communication non verbale

PRENDRE SOIN

CARE

Savoir-Faire

Protocoles

respect des procédures

Hygiène

population ultra vulnérable

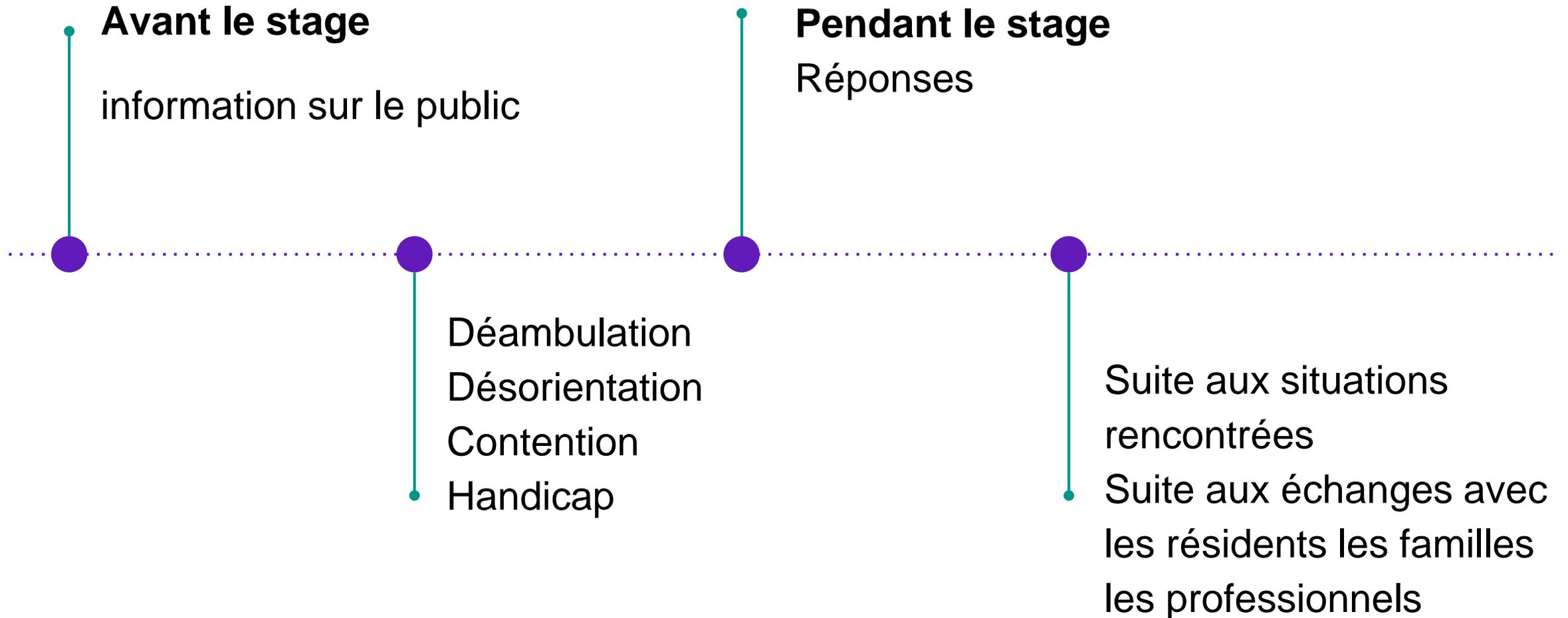
Communiquer

dire transmettre mais discrétion

Accompagnement

lors du stage

L' Accompagnement



IV- Conclusion

Métier d'avenir

- Empreint d'humanité avec de belles rencontres
- L'entrée dans la sphère intime de l'individu
- Allie respect bientraitance bienveillance et techniques de soins

Métier d'avenir

- Accompagnement, moments festifs et les autres évènements
- Respect de la dignité, non-jugement
- Les derniers instants, le départ

Avez-vous des questions ?



Remerciements

**à Madame Sabine Carotti
de m'avoir inclus dans ce
groupe de travail lié à la
rénovation du
baccalauréat
professionnel
Accompagnement, soins
et services à la personne**



Insérer diapos intervenants

Résultats des enquêtes et des entretiens

***Laurence Galland et Valérie Lebraud, IEN SBSSA
Académies de Normandie et de Limoges***

Les enquêtes

Les questionnaires ont été envoyés dans 8 académies de typologies différentes et auprès de structures et associations en lien avec les secteurs sanitaire et médico-social.

104 lycées
sollicités
dans 8
académies

222 établissements de santé ou
médico-sociaux employant des
bacheliers professionnels ou
accueillant des élèves en PFMP

701 anciens élèves diplômés
entre 2014 et 2020

Quelle que soit l'option suivie par les bacheliers:

- 81% des jeunes ayant poursuivi des études l'ont fait dans le secteur sanitaire et social.
- 86,5% sont en emploi actuellement dont 85% dans un emploi en lien avec le bac pro ASSP, le plus souvent en EHPAD, sans prise en compte de l'option.

Bilan des enquêtes « élèves »

LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION REINVESTIS

- Techniques de soins d'hygiène, accompagnement, vie quotidienne, toilettes
- Aide au repas - Alimentation
- Entretien des locaux et de l'environnement
- Communication, relation
- Paramètres vitaux, surveillance

DOMAINES A APPROFONDIR

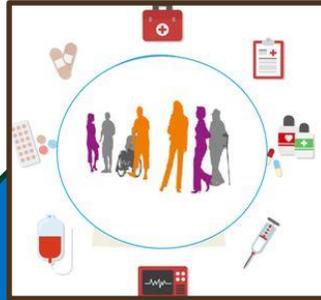
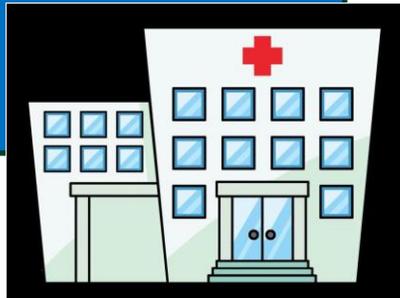
- Prévenir la maltraitance y compris la maltraitance par omission, gérer une situation de maltraitance
- La posture professionnelle à adopter entre les personnes soignées, le stagiaire et l'équipe
- Rédaction d'écrits professionnels
- Mieux préparer les PFMP (présentation, activités à mener)
- Apprendre à mieux communiquer avec le patient et l'équipe pluriprofessionnelle

Les entretiens avec des professionnels de terrain



STRUCTURES:

- Petite enfance
- EHPAD
- Services à la personne
- Services hospitaliers
- Aide ou Soins à domicile
- IFSI



Associations d'usagers
Organismes
professionnels

Organismes représentés à
la CPC Cohésion sociale et
santé



Bilans des enquêtes et des entretiens avec les professionnels

Globalement, le baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » est reconnu et apprécié.

A renforcer :

- la posture professionnelle
- les capacités rédactionnelles
- l'usage du numérique
- le vocabulaire professionnel
- l'analyse de pratiques et la prise de recul.

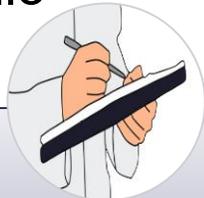
Les retours des enquêtes et les entretiens montrent que l'option suivie, « A domicile » ou « En structure », n'a pas d'impact sur la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle .

Les évolutions du Référentiel d'Activités Professionnelles (RAP)

*Laurence Galland et Valérie Lebraud, IEN SBSSA
Académies de Normandie et de Limoges*

Présentation du Référentiel d'Activités Professionnelles (RAP)

- Prise en compte de la bientraitance des personnes
- Prise en compte du projet individualisé ou de vie
- Approche globale et individualisée de la personne
- Respect de la déontologie
- Travail en équipe pluriprofessionnelle
- Posture



Le cadre
d'activités

- Usage de la domotique
- Outils numériques
- Rédaction d'écrits professionnels
- Communication avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Collaboration de différents acteurs



Evolutions du
contexte
professionnel

- Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
- Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne
- Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
- Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné



Pôles
d'activités

Quatre pôles d'activités

Pôle d'activités 1

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Pôle d'activités 2

Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Pôle d'activités 3

Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Pôle d'activités 4

Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné

Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Même
architecture
pour chacun
des pôles

Activité 1.1 Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage

Organisation de l'accueil

Prise de contact avec la personne, sa famille, son entourage

Recueil et analyse des attentes des personnes, de leur famille, de leur entourage, proposition de solutions

Présentation du service ou de la structure

Observation des attitudes et comportements de la ou des personnes

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)

Livret d'accueil

Chartes professionnelles

Règlement intérieur

Organigramme de la structure

Outils de communication

Protocoles d'accueil

Résultats attendus

Conditions matérielles favorables à l'accueil

Accueil dans le respect des règles éthiques

Posture professionnelle adaptée à la situation

Ecoute attentive, disponibilité, comportement adapté aux situations

Repérage rapide des demandes

Réponses en adéquation avec les demandes

Transmission effectuée

Satisfaction de la personne

Présentation du référentiel de compétences

***Laurence Galland et Valérie Lebraud, IEN SBSSA
Académie de Normandie et de Limoges***

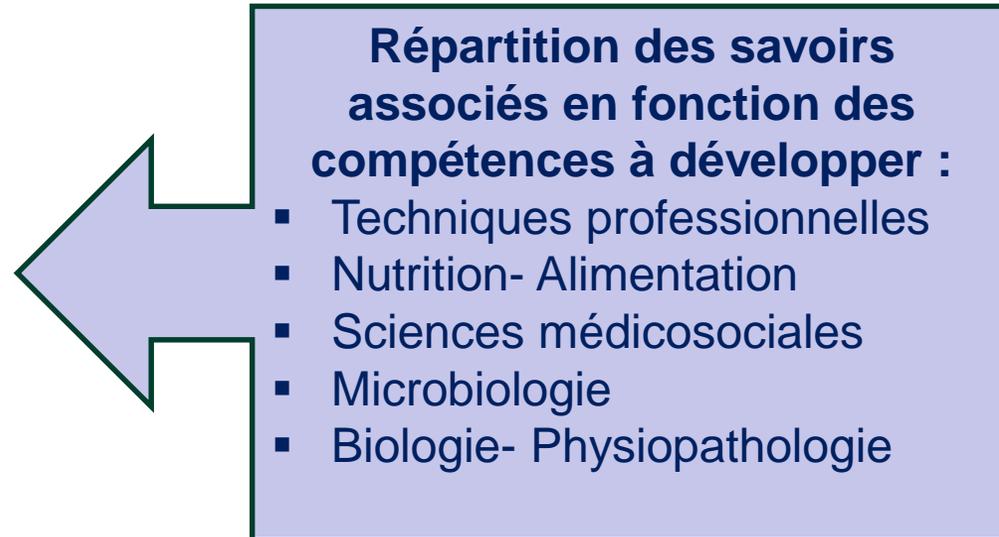
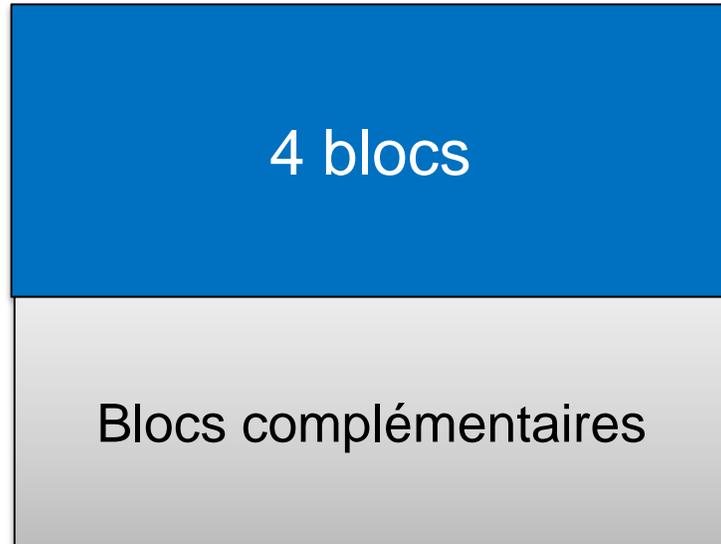
Les évolutions du référentiel de compétences: les compétences

BLOCS	Evolutions
1- Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	<ul style="list-style-type: none">• Accent sur l'accompagnement de la personne avec la notion de projet de vie ou de projet individualisé et le travail en équipe pluriprofessionnelle• Réalisation d'activités d'animation :<ul style="list-style-type: none">- difficulté à mettre en oeuvre un projet d'animation- prise en compte de la création du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées »
2- Intervenir auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none">• Accent sur la posture professionnelle, la prise de distance , la posture réflexive• Prise en compte de la participation au raisonnement clinique• Evolution des compétences liées au repas aux dépens de la préparation et en faveur de l'accompagnement et de la distribution

BLOCS	Evolutions
3- Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Accent sur le travail en équipe , la communication professionnelle• Coordination d'équipe de bionettoyage• Prise en compte des valeurs du soin
4- Réalisation d'actions d'éducation à la santé*	<ul style="list-style-type: none">• Spécificité du bac pro ASSP mise en valeur par la création de ce bloc• Mobilisation des compétences d'analyse, de conception, de rédaction

**activité plébiscitée par les élèves et les professionnels lors des enquêtes*

Une construction en blocs de compétences



Bloc 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

(Pour rappel, les compétences marquées d'un astérisque sont aussi mobilisées dans les autres blocs)

Compétences
terminales

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée*	<ul style="list-style-type: none"> Attitude réflexive sur sa pratique, prise de distance Réajustement des pratiques en tenant compte du contexte de travail Prise en compte de la situation et des interlocuteurs Respect des valeurs de l'autre Respect des règles éthiques Utilisation raisonnée des réseaux sociaux Respect de l'e-réputation Respect de la confidentialité Réalisation des actions dans une démarche constante de bienveillance Capacité à identifier et à gérer ses émotions Adaptabilité aux situations complexes Respect de ses limites de compétences, de son champ d'intervention
1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage	
1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des conditions d'accueil respectant la confidentialité, la convivialité, le confort, la sécurité de la personne et de son entourage Prise en compte des ressources et contraintes liées à la personne, à l'environnement professionnel
1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage*	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles déontologiques Posture adaptée à la situation Qualité de l'écoute, de l'expression, du questionnement Instauration d'un climat de bienveillance, de confiance, de sécurité Qualité de la reformulation si nécessaire Réponse adaptée aux interlocuteurs
1.1.3 Recueillir et analyser les attentes de la personne, de la famille, de l'entourage, proposer des solutions	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un outil de recueil de données adapté à la situation Identification de la demande de la personne, de sa famille, de l'entourage Pertinence du questionnement Recueil d'informations fiables, actualisées et utilisables Détermination des priorités Respect de ses limites de compétences
1.1.4 Présenter le service ou la structure	<ul style="list-style-type: none"> Identification des services ou partenaires Prise en compte des missions des différents services ou partenaires Clarté et précision de la présentation Supports de communication adaptés à la situation

Bloc 1 : accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

BLOC 1		
COMPETENCES TERMINALES	C1.0 - Adopter une posture professionnelle adaptée* C1.1 - Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage	Savoirs associés du bloc 1
	C1.2 - Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle	
	C1.3 - Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe	

Bloc 2 : intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

BLOC 2		
COMPETENCES TERMINALES	C2.1 - Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	Savoirs associés du bloc 2
	C2.2 - Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	
	C2.3 - Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne	
	C2.4 - Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture ...), installer la personne et accompagner la prise des repas	

Bloc 3 : travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

BLOC 3		
COMPETENCES TERMINALES	C3.1 - Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée	Savoirs associés du bloc 3
	C3.2 - Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques	
	C3.3 - Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels C3.4 - Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage	
	C3.4 - Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage	
	C3.5 - Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles	

Bloc 4 : réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

BLOC 4		
COMPETENCES TERMINALES	C4.1 - Analyser les besoins du public	Savoirs associés du bloc 4
	C4.2 - Concevoir une action d'éducation à la santé	
	C4.3 - Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	

COMPETENCES PROFESSIONNELLES TERMINALES

BLOC 1
Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

- C1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée***
- C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage**
- C1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle**
- C1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe**

BLOC 2
Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

- C2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation**
- C2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence**
- C2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne**
- C2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture ...), installer la personne et accompagner la prise des repas**

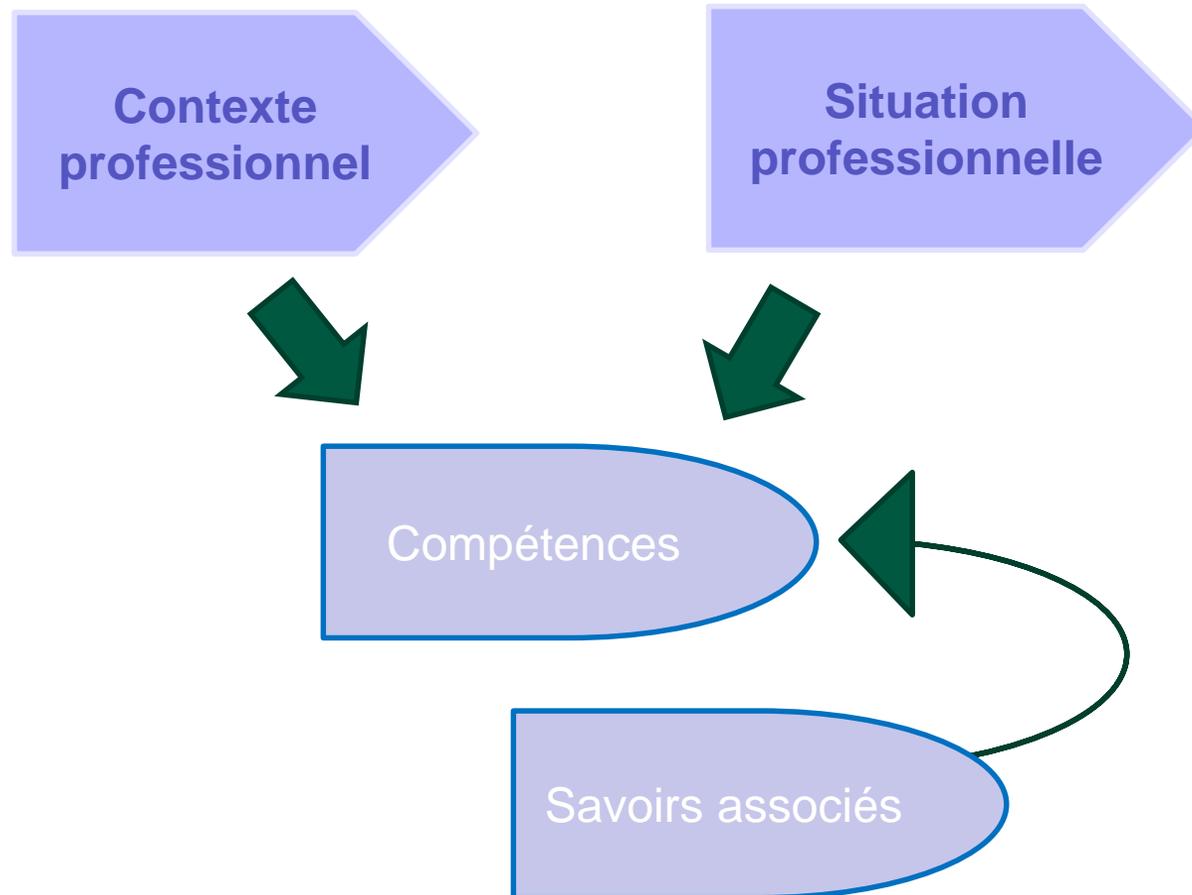
BLOC 3
Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

- C3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée**
- C3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques**
- C3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels**
- C3.4 Coordonner et conduire une équipe de nettoyage**
- C3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles**

BLOC 4
Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

- C4.1 Analyser les besoins du public**
- C4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé**
- C4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé**

APPROCHE PEDAGOGIQUE



Volume global par bloc de compétences

REPARTITION HORAIRE ELEVE PAR BLOC SUR LE CYCLE						
	Techniques professionnelles	Nutrition - Alimentation	Sciences médicosociales	Microbiologie	Biologie - Physiopathologie	
BLOC 1	62	3	129		16	210
BLOC 2	132	16	36		41	225
BLOC 3	51		71	35	28	185
BLOC 4	28	40	53		115	236
	273	59	289	35	200	856

Exemple de répartition des savoirs associés

Bloc 2

Compétences	Techniques professionnelles	Nutrition	Biologie - Physiologie	Microbiologie	SMS
Réaliser la toilette complète d'un adulte alité	Toilette au lit Prévention des risques d'alitement prolongé		Les escarres		La personne malade
Mesurer certains paramètres vitaux, repérer les anomalies et alerter	Mesure des constantes : pouls, pression artérielle, saturation pulsée en oxygène		Système cardio-vasculaire		la personne âgée
Organiser et distribuer des collations ou des repas	Formes de distribution des repas et collations : - distribution directe ; - distribution différée dans le temps et dans l'espace (liaison chaude, liaison réfrigérée).	Les indications alimentaires : Textures adaptées aux besoins			

Les périodes de formation en milieu professionnel

Les objectifs

- ✓ Mettre en œuvre des compétences et mobiliser les savoirs étudiés en formation ; acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'usagers.
- ✓ Développer des compétences de communication.
- ✓ S'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelle.
- ✓ Découvrir différents milieux de travail du secteur sanitaire et médico-social ; en appréhender l'organisation des contraintes.

Les périodes de formation en milieu professionnel

Les lieux

- ✓ dans les établissements de santé, publics ou privés dont les établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation
- ✓ dans les structures médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées
- ✓ dans les services de soins ou d'aide à domicile
- ✓ dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance
- ✓ en école élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap



Ouverture possible: école maternelle ou accueil périscolaire pour les PFMP de seconde et éventuellement la 1ère PFMP en classe de première



Possibilité de PFMP à l'étranger : les établissements de santé ou médico-sociaux doivent satisfaire aux mêmes conditions de formation définies dans le référentiel du diplôme

Les périodes de formation en milieu professionnel

La répartition

6

8

8

22 semaines

**10 semaines obligatoires
auprès de personnes
adultes non autonomes**

**12 dernières semaines
supports d'évaluation**

Pôles d'activités

Bloc de
compétences

Unité
certificative

POLE D'ACTIVITES	BLOC DE COMPETENCES	UNITÉ CERTIFICATIVE
<p>Pôle d'activités 1 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</p>	<p>Bloc de compétences 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</p>	<p>U31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</p>
<p>Pôle d'activités 2 Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</p>	<p>Bloc de compétences 2 Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</p>	<p>U 32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité</p>
<p>Pôle d'activités 3 Travail et communication en équipe pluri professionnelle</p>	<p>Bloc de compétences 3 Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle</p>	<p>U33 Travail et communication en équipe pluri professionnelle</p>
<p>Pôle d'activités 4 Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné</p>	<p>Bloc de compétences 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné</p>	<p>U2 Conception d'action(s) d'éducation à la santé</p>

Les épreuves (synthèse)

E2

- « **Conception d'action(s) d'éducation à la santé** »
- Epreuve ponctuelle écrite
- Évalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 4

E31

- « **Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée** »
- Bilan de la PFMP avec appréciation du tuteur
- CCF en centre de formation
- Évalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 1
- Présentation d'un dossier et un entretien

E32

- « **Soins d'hygiène, de confort et de sécurité** »
- Bilan de la PFMP
- CCF en milieu professionnel
- Évalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 2
- Présentation orale d'un raisonnement clinique

E33

- « **Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle** »
- Bilan en PFMP
- CCF en milieu professionnel et en centre de formation
- Elaboration d'un dossier et questionnement par écrit
- Évalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 3

nouveau

Merci de votre attention